

# FORMATION :

## ANALYSE FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE



**2 JOURS**



**Membres du CSE / Délégués syndicaux**

*Le Comité Social et Économique (CSE) a pour mission d'assurer l'expression collective des salariés dans la gestion et l'évolution économique et financière de l'entreprise. (Art. L. 2312-8). Les membres du CSE rendent des avis et des vœux dans l'exercice de leurs attributions.*

*Il est donc essentiel que l'ensemble des élus possèdent des connaissances dans l'analyse économique et financière de l'entreprise.*

### OBJECTIFS :

- **Connaître les différents documents comptables**
- **Être capable de comprendre la situation financière de l'entreprise**
- **Être force de proposition dans le cadre des consultations obligatoires**

### PREREQUIS :

- Aucun

### POUR QUI :

- Membres titulaires et suppléants du CSE
- Délégués syndicaux

### PROGRAMME DÉTAILLÉ :

#### L'entreprise

- Les formes juridiques de l'entreprise
- L'organisation de l'entreprise
- Les différentes restructurations (fusion, scission, prise de participation,..)
- Les procédures des entreprises en difficulté
- L'épargne salariale

#### Les documents comptables de l'entreprise

- Les normes comptables
- Les documents comptables : Bilan, Compte de Résultat et Annexe
- Les Soldes Intermédiaires de Gestion
- L'intérêt de la BDESE dans l'analyse

#### L'analyse des documents comptables

- La différence entre le Compte de résultat et le Bilan
- La notion de rentabilité et d'autofinancement
- La structure financière
- Les ratios financiers

## Les moyens d'actions du Comité Social et Économique

- Les trois consultations obligatoires
- Les droits d'alerte du CSE
- Le recours à un expert comptable

## Les consultations obligatoires du CSE

- La consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise
- La consultation sur les orientations stratégiques
- La consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et de l'emploi
- Les propositions du CSE dans la gestion et la stratégie de l'entreprise

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

- Salle de formation muni du matériel de vidéo-projection et d'animation
- Processus d'accompagnement et d'adaptation des personnes en situation de handicap
- Intervenants / Formateurs experts en Droit Social

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Analyse préliminaire des besoins des participants
- Adaptation des formateurs au contexte et aux situations rencontrées par les participants
- Pédagogie basée sur l'échange et le partage d'expériences
- Transmission des supports de présentation et des documents de formation
- Suivi post formation dans la mise en oeuvre des méthodes et outils abordés.

## DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Feuille d'émargement
- Quiz collectifs
- Mises en situation
- QCM d'évaluation de formation
- Grille Evaluation Participant
- Grille Evaluation A Froid

## PLANNING DE FORMATION :

Nous consulter / planning prévisionnel sur le site internet : [www.formation-cse-ssct.com](http://www.formation-cse-ssct.com)

Délai d'accès à la formation : 1 mois (après accord de l'employeur pour le congé de formation)

## TARIFS :

- Session inter-entreprises : à partir de 290€ HT\*/jour par participant.
- Session intra-entreprise : à partir de 950€ HT\*/jour pour un groupe de 4 à 12 personnes.

*\* Tarifs hors frais de missions et de déplacements.*

## CONTACT :

FCSE Formation CSE SSCT - Working Mios , 6C rue Gustave Eiffel, 33380 MIOS

Tel : 07.56.89.20.03 / Mail : [secretariat@formation-cse-ssct.com](mailto:secretariat@formation-cse-ssct.com) /

Site internet : [www.formation-cse-ssct.com](http://www.formation-cse-ssct.com)